



# Rapport d'activit 

# 2018

<http://bibliotheques.univ-grenoble-alpes.fr>



# SOMMAIRE



**Introduction**

page 4



**Chiffres clés**

page 5



**Réussites**

page 6



**Projets en cours de finalisation**

page 19



**Axes à consolider**

page 25



**Annexes**

page 27



Directeur de publication : Frédéric Saby, directeur général délégué à la documentation, directeur du SID UGA Grenoble INP  
Coordination : Florence Roche, directrice générale déléguée adjointe  
Imprimé par IMPRIMERIE Press'Vercors, ZI la Maladiere, 38160 St Marcellin  
Photographies :  
Illustration : freepik, shutterstock  
Maquettage : Estelle Le Normand



Ce rapport d'activités, pour l'année 2018, est le troisième de cette série - comme disent les bibliothécaires - commencée en 2017 pour l'année 2016, dans laquelle nous rendons compte de nos actions. L'année 2018 vient clore la troisième année d'existence à la fois de l'UGA et de son service de documentation, commun avec Grenoble-INP et inscrit dans l'organigramme de l'université comme direction générale déléguée (DGD).

De fait, ces questions de positionnement dans la gouvernance, d'organigramme interne, et, pour dire en un mot, de management, auront occupé le DGD, la DGD adjointe et leur équipe de direction pendant une grande partie de l'année 2018. Cette question de la place de la documentation dans la gouvernance de l'université est importante. Le dernier rapport de l'inspection générale des bibliothèques, publié en janvier 2019, est tout entier consacré à ce sujet, parfois négligé. L'UGA a fait un choix politique fort, à sa création, en faisant de la documentation une DGD. Au terme des trois premières années de ce fonctionnement, le bilan que nous tirons est extrêmement positif et nous donne les moyens de poursuivre et enrichir notre action au service des différents publics que nous avons pour mission de servir : étudiants, enseignants-chercheurs, chercheurs, et aussi, ne l'oublions pas - les bibliothèques universitaires sont des bibliothèques publiques ! - tous les publics extérieurs.

Au nombre de ces défis il y a bien sûr la science ouverte, et plus largement la question de la relation entre documentation et recherche. Dans le monde entier, cette question double se pose dans les bibliothèques des universités. Sans être récente, elle prend en France - et donc pour nous à Grenoble - une acuité particulière à cause des négociations au plan

national avec les grands éditeurs mondiaux de ressources numériques. Le moment est donc venu d'engager une réflexion et une action sur la science ouverte, sur la place que les bibliothèques doivent occuper dans les dispositifs en cours de construction. De la même manière, les enjeux de la relation entre documentation et recherche sont aujourd'hui essentiels, et ce serait une erreur de les réduire à la seule question des budgets d'acquisition des ressources numériques acquises à grand frais (trois quarts du budget d'acquisition, à Grenoble, en 2018). Il y a bien plus que cette seule question, et la mise en place des CollEx - l'UGA est la seule université en France à être désormais titulaire (« bibliothèque délégataire ») de deux CollEx. Il en sera question dans ce rapport.

Ce sont ces vastes enjeux qui nous conduisent à travailler depuis quelques mois sur un chantier de GPEC - gestion prévisionnelle des emplois et des compétences - avec la DGDRH de l'UGA et en lien étroit avec les organismes de formation (essentiellement Médiat mais aussi l'ENSSIB) pour penser l'avenir, y compris à court terme, du contour d'une équipe de professionnels des bibliothèques dans une grande université du XXIe siècle.

Comme chaque année dans l'introduction de ce rapport, c'est cette équipe de professionnels que je remercie pour son engagement quotidien au service d'une vaste communauté universitaire, mais aussi d'un public plus large, dans le territoire de l'université. Ce territoire n'est pas que celui de l'agglomération grenobloise ; c'est aussi Valence (chantier en cours du learning centre de Latour Maubourg), la Savoie et la Haute-Savoie, où se trouvent les bibliothèques distantes de l'ESPE, et pour lesquelles également d'importantes évolutions sont à venir dans les prochains mois et années.

Frédéric Saby  
Directeur du SID

## Introduction

## Chiffres clés 2018

### Accueil et services aux publics

- Nombre d'entrées : 1 438 518
- Visites virtuelles sur le site web : 765 043
- Amplitude d'ouverture hebdomadaire : 75 h
- Superficie allouée aux publics : 24 290 m<sup>2</sup>
- Nombre de places assises : 3813
- Nombre de places de travail en groupe : 438
- Nombre d'étudiants formés à la méthodologie documentaire : 10 480
- Nombre de manifestations à caractère culturel : 38
- Public étudiant potentiel UGA et INP : 53 956

## chiffres clés 2018

### Moyens humains et financiers

- Nombre total de personnels hors contrats étudiants : 143
- Dépenses hors masse salariale : 4 836 496 €
- Dépenses globales en masse salariale : 7 895 697 €

### Collections imprimées et numériques

- Mètres linéaires de collections : 44 309
- Nombre de prêts : 219 630
- Budget dédié aux acquisitions documentaires (hors licence Elsevier) : 1 992 315 € HTR
- Nombre de consultations de périodiques électroniques : 739 703
- Ouvrages et manuels numériques : 93 165
- Part du numérique dans la dépense documentaire globale : 77 %

(source : Enquête statistique sur les services de documentation de l'IST de l'enseignement supérieur et de la recherche - ESCBU - 2018)



# Réussites

## 3.1. Le nouveau dispositif d'horaires élargis

### Rappel de la démarche

Comme détaillé dans le point 4.1 du rapport d'activité 2017, un groupe de travail a été constitué fin 2017 afin de réviser les horaires et le fonctionnement des BU Droit et Lettres, Joseph-Fourier et Médecine Pharmacie, en soirée et le samedi. Non revues lors de la fusion des universités, les extensions d'horaires d'ouverture de ces bibliothèques étaient en effet disparates.

Réuni cinq fois entre décembre 2017 et février 2018, le GT dédié à cette question avait pour objectif, à travers l'élaboration de plusieurs scénarios d'ouverture, de proposer des dispositifs d'accueil harmonisés et/ou complémentaires entre les BU, qui répondent aux besoins des publics et qui permettent d'avoir un meilleur rapport entre les moyens et les usages.

### Méthodologie du groupe de travail

La réflexion des membres du GT s'est nourrie de l'analyse des statistiques d'usages des BU le soir et le samedi au cours des 3 dernières années universitaires, des résultats des dernières enquêtes de publics menées par le SID, des retours d'expérience des membres du GT et d'exemples d'autres bibliothèques universitaires qui sont ouvertes le soir et le samedi et qui ont notamment expérimenté l'ouverture avec des emplois étudiants.

Les membres du GT ont également cherché à trouver un certain équilibre entre :

- les besoins des publics
- la situation financière du SID, pour ne pas augmenter les coûts de fonctionnement actuels.
- les contraintes personnelles des agents du SID, afin de veiller aux impacts sur la vie familiale, d'améliorer l'équité entre les agents et de réduire les disparités de fonctionnement entre les BU.

L'ensemble des documents produits par le GT ont été mis à disposition des agents du SID afin de permettre à tous de suivre l'évolution des travaux, de réagir et échanger avec les membres du GT.

### Scénario retenu pour le soir

En s'appuyant sur ces éléments, les membres du GT ont proposé quatre scénarios pour les nocturnes, qui avaient pour point commun de n'ouvrir que deux BU le soir : la BU Médecine Pharmacie et l'une des deux BU du campus de St-Martin-d'Hères. Ouvrir une seule BU aurait privé les étudiants de santé d'un service très apprécié par eux ; ouvrir trois BU aurait été superflu et coûteux, tant d'un point de vue budgétaire qu'organisationnel. Les variations entre les scénarios concernaient le type de personnel présent (bibliothécaires/emplois étudiants) et l'offre de services associée (complète/restreinte) ainsi que la bibliothèque à ouvrir sur le campus de St Martin d'Hères.

Le scénario retenu par la Présidence de l'Université est l'ouverture jusqu'à 22h du lundi au jeudi de la BU Médecine et de la BU Joseph-Fourier, sans personnel de bibliothèque, avec une offre de service restreinte. Une partie des espaces de ces deux BU sont ouverts le soir et gérés par des emplois étudiants, avec l'aide d'un agent de sécurité et d'une astreinte téléphonique d'un membre de la direction du SID. Les fonctions des emplois étudiants sont circonscrites à l'orientation des publics, le stockage des documents rendus, la surveillance des espaces, la gestion des salles de travail en groupe et l'aide sur les machines d'impression. Elles sont donc distinctes de celles des personnels de bibliothèque en journée, dans la mesure où un accueil de qualité et des services diversifiés ne peuvent être rendus que par des personnels qualifiés de bibliothèque. La BU Droit et Lettres ferme désormais à 19h en semaine, de même que la BU Médecine et la BU Joseph-Fourier le vendredi, jour de plus faible fréquentation.

Ce choix correspond aux usages des BU le soir comme espace de travail studieux et propice à la concentration (peu d'utilisation de la documentation et de recours aux personnels ainsi qu'une activité réduite). Ce fonctionnement plus efficient entre dispositif d'accueil et les besoins du public correspond à une organisation désormais très courante des BU françaises ouvrant en soirée. Quant au choix de l'ouverture de la BU Joseph-Fourier, il s'explique par les atouts de cette dernière, en particulier par la présence dans son hall du Café des Sciences, géré par le Crous, ainsi que par la

situation géographique de la bibliothèque sur la place centrale de l'université, à proximité de l'espace vie étudiante (EVE) et de l'espace scénique transdisciplinaire (EST) eux aussi ouverts le soir. Ce nouveau dispositif a pour conséquences de diminuer les contraintes sur la vie familiale des agents, qui travaillaient jusqu'alors le soir, et d'avoir une situation plus équitable entre les BU.

### Scénario retenu pour le samedi

Après avoir étudié différentes possibilités, les membres du GT n'ont proposé, pour l'ouverture le samedi, qu'un seul scénario à même de répondre à la fois aux besoins des publics et aux contraintes organisationnelles : l'ouverture d'une grande partie de la BU Droit-Lettres et de la BU Joseph-Fourier, de 9h à 17h, avec du personnel de bibliothèque et une offre de service complète.

Le nombre de places assises proposées le samedi a été considérablement augmenté : 1 416 places sont désormais proposées contre 744 auparavant, afin de répondre à la demande des étudiants et à la saturation des espaces jusqu'alors ouverts. La présence du personnel de bibliothèque a été maintenue afin de pouvoir offrir un accompagnement documentaire et des services de qualité demandés par les publics ce jour-là. En effet, la documentation des deux bibliothèques est plus utilisée le samedi qu'en soirée tandis que certains publics (en alternance, en formation continue, salariés, à distance, etc.) ne peuvent venir que ce jour-là. Le principe du volontariat pour les agents de bibliothèque a été retenu et proposé aux trois BU (Droit-Lettres, Joseph-Fourier et Médecine-Pharmacie), afin de compenser en partie le manque à gagner lié aux changements de fonctionnement des soirées.

Les travaux du GT ont également été l'occasion d'harmoniser les horaires d'ouverture à 8h en semaine des BU Joseph-Fourier et Droit et Lettres.

Les scénarios retenus présentent les intérêts suivants :

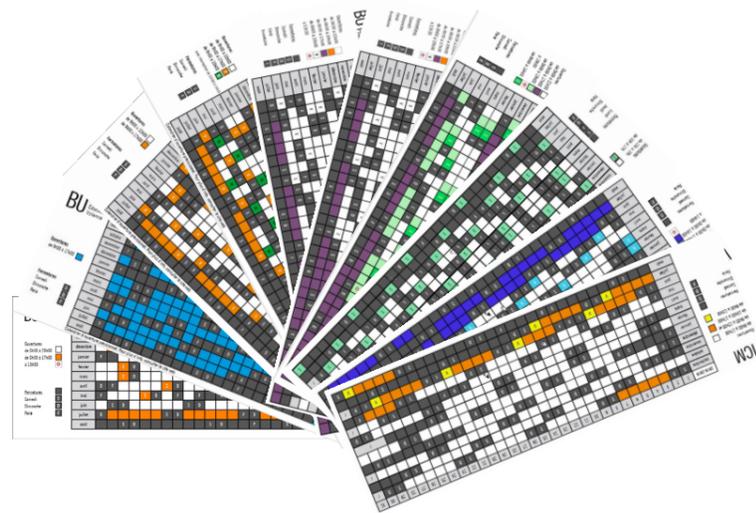
- un dispositif d'accueil et de services adapté aux usages et modulable selon les besoins des publics
- des horaires plus lisibles, harmonisés et/ou complémentaires, facilitant la circulation entre les BU

- une nocturne plus tardive sur le campus de St-Martin-d' Hères (jusqu'à 22h contre 21h30 avant)
- une fermeture plus tardive le samedi de la BU Droit et Lettres (jusqu'à 17h contre 16h auparavant)
- une augmentation significative du nombre de places assises proposées le soir et le samedi
- un dispositif garantissant la sécurité des publics et des personnels, avec la présence de vigiles dans toutes les BU ouvertes le soir et le samedi (alors qu'il n'y en avait qu'en BU Droit et Lettres avant)
- une maîtrise des coûts : le nouveau dispositif est un peu moins coûteux que l'ancien.

### Mise en place et 1er bilan des évolutions

Au printemps 2018, l'ensemble des travaux du GT ont été présentés aux personnels du SID tandis que les scénarios retenus ont obtenu un vote favorable au conseil documentaire, au comité technique (CT) et au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de l'université. Ce nouveau fonctionnement le soir et le samedi a été mis en place à la rentrée 2018, grâce à un important travail des responsables des services aux publics des BU et à une refonte du recrutement, de

la formation et de l'encadrement de l'emploi étudiant liée à leurs nouvelles missions en soirée. Le premier bilan du nouveau dispositif est positif : la fréquentation le soir et le samedi est au rendez-vous et en augmentation. Une première enquête, réalisée à l'automne 2018, a montré la satisfaction des usagers vis-à-vis des horaires élargis de la BU Joseph-Fourier. Une évaluation plus complète sera menée à la fin de l'année 2018-2019.



## 3.2. Mise en place de nouveaux services

Quatre importants projets menés en 2018 ont permis d'enrichir les collections numériques, de renforcer la convivialité des espaces et d'améliorer notre offre de services informatiques ainsi que la qualité de l'accueil des publics :

### Accès à l'INAthèque



Inaugurée le 8 novembre 2018, l'INAthèque est un nouveau service de la Bibliothèque Droit et Lettres, qui devient ainsi l'un des dix centres nationaux de consultation des archives de l'Institut National de l'Audiovisuel. Cet **exceptionnel patrimoine audiovisuel et cinématographique** est à disposition sur deux postes de consultation multimédia, via une interface de recherche intuitive. Les collections proposées à la consultation couvrent une grande partie de la **mémoire du XXe siècle en images et en sons enregistrés**. Elles rassemblent les programmes de la radio-télévision publique (80 ans de radio et 70 ans de télévision), les contenus collectés au titre du dépôt légal depuis 1995, et, depuis 2009, ceux de plus de 14 500 sites web médias.

Ce **service, accessible à tous après inscription à la bibliothèque et accréditation via un formulaire**, est d'ores et déjà utilisé par les étudiants et enseignants en histoire, en arts du spectacle, ou encore en sciences de l'information et de la communication. Les bibliothécaires ont été formés à l'interface, et trois collègues sont particulièrement chargés de faire le lien avec les services de l'INA.

### Nouvel espace repos à la BU Médecine pharmacie



Ouvert aux publics en novembre 2018, le nouvel espace repos de la BU Médecine Pharmacie est le **fruit d'un travail original de co-construction entre étudiants et bibliothécaires**. À l'origine du projet, se trouve le souhait de réaménager un espace d'une cinquantaine de m2, au caractère hybride, servant à la fois de lieu de travail et de détente, avec des collections non renouvelées et un mobilier vieillissant, ce qui générerait des usages parfois incompatibles entre concentration et discussions.

Un **sondage** mené auprès des différentes promotions d'étudiants des UFR de Médecine et de Pharmacie **sur les réseaux sociaux** a permis de déterminer les usages du lieu. Les internautes se sont très majoritairement prononcés pour un espace dédié au repos plutôt qu'un espace de détente et de jeux. Un groupe de travail composé de trois étudiants et de trois bibliothécaires

s'est constitué entre janvier et avril 2018, afin de déterminer, de manière collaborative et créative, le plan d'aménagement de l'espace repos et le matériel à acquérir.

Le **mobilier adopté est coloré et confortable** : il se compose d'un hamac, de poufs « fat boy », de meubles modulaires, pour les collections de presse et de bandes dessinées ainsi que d'un éclairage adapté. **Plébiscité dès son ouverture, ce nouveau lieu répond aux attentes très fortes du public de la BU de pouvoir profiter d'un espace où se reposer entre les cours** et qui soit distinct des autres salles de la bibliothèque axées sur le travail individuel ou en groupe.

### Mise en place du prêt de tablettes en BU Droit et Lettres et Joseph-Fourier

Afin d'accompagner les usages numériques des étudiants, une flotte de 20 Ipad a été déployée dans ces deux bibliothèques au printemps 2018. Les membres de la communauté universitaire peuvent **emprunter une tablette pour 7 jours maximum, y compris à domicile**. L'usage de la tablette est libre : une réinitialisation systématique avant chaque nouveau prêt garantit la protection des données personnelles. Ce service a été mis en place avec l'appui technique des informaticiens du pôle bibliothèque de la DGD système d'information. Pour la BU Joseph-Fourier, 152 prêts ont été comptabilisés sur les neuf premiers mois, soit une moyenne de 0,8 prêt par jour ouvré.

Un service similaire avait déjà été mis en place en 2016 à la BU Médecine Pharmacie afin de permettre aux étudiants de médecine de s'entraîner sur place aux épreuves classantes nationales informatisées (ECNi) qui se déroulent sur tablettes tactiles. Face à un usage important, des tablettes supplémentaires ont été achetées en 2018 pour cette bibliothèque.

### L'infomobile : une équipe de bibliothécaires mobiles à votre service



La BU Droit et Lettres expérimente depuis novembre 2018 une nouvelle forme d'accueil du public, avec un **service de bibliothécaires mobiles qui se déplacent à la rencontre des utilisateurs**. Cette médiation permet d'aller au plus proche des besoins des publics, sans qu'ils aient à se déplacer pour demander de l'aide. Une équipe de 15 volontaires issus de toutes les catégories de personnels se relaie pour faire des rondes dans tous les espaces de la bibliothèque, de 11h30 à 16h du lundi au jeudi, en période d'activité universitaire, avec des ajustements en fonction de la fréquentation.

Le bibliothécaire mobile est identifié par un **gilet rouge** et se met à l'entière disposition d'un usager, par exemple pour l'aider dans sa recherche d'un document, puis aller le retirer en rayon et enfin l'emprunter sur un automate. Le bibliothécaire mobile profite également de sa ronde pour vérifier l'état des matériels (ordinateurs, copieurs par exemple), donner des informations sur le fonctionnement de la bibliothèque, mais aussi faire de la régulation en cas de comportement inapproprié. **Le temps est l'élément précieux de cet accompagnement personnalisé** : impression pour l'usager de « gagner du temps », pour le bibliothécaire de « pouvoir prendre du temps » avec lui.

### 3.3. Développement des méthodes de pédagogies actives dans les formations aux usagers

Acteur de la réflexion et de l'innovation pédagogiques, le service de la formation des usagers du SID s'est engagé dans un **mouvement de refonte des méthodes d'apprentissages et de développement des outils de la pédagogie active lors des formations des étudiants aux compétences informationnelles**. Cette rénovation s'est notamment concrétisée en 2018 par les deux projets suivants :

#### Des étudiants autonomes et connectés : une nouvelle manière de visiter la BU

La traditionnelle visite « guidée » de la BU Joseph-Fourier et de la BU Droit et Lettres, organisée pour les étudiants de L1 dans le cadre de leur cycle d'accueil à l'université, concerne en moins de 8 jours plusieurs milliers d'étudiants. La formule classique d'accueil et de visite de ces primo-arrivants ne donnait plus satisfaction et avait été remise en question lors de différents bilans internes signalant des étudiants passifs et peu intéressés.

Un projet lancé au printemps 2018, pour rendre cette visite plus dynamique et pour motiver les étudiants,

tout en tenant compte des fortes contraintes en termes de volume d'étudiants et de période du cycle d'accueil, a permis un changement d'approche très positif dès la rentrée de septembre 2018 dans l'une des deux bibliothèques.

En effet, la BU Joseph-Fourier a testé un nouveau dispositif de « **visite autonome et ludique** » avec 1250 étudiants du DLST et de l'UFR STAPS. Cette visite repose sur un **quizz auquel les étudiants doivent répondre en découvrant par eux-mêmes les espaces et services de la BU**. Le quizz est protéiforme (des questionnaires différents sont proposés pour tenir compte des disciplines des inscrits : « mission informatique », « mission athlète », « mission cycliste »...) et **accessible via une application web à laquelle les étudiants se connectent avec leur téléphone portable ou grâce à des tablettes prêtées par la BU**. Le personnel reçoit ensuite les groupes, explique le dispositif et donne rendez-vous aux étudiants rassemblés en petites équipes à la fin de leurs parcours de 20 minutes.

Ce rendez-vous permet aux agents de la BU d'entamer un échange vivant et informel avec les étudiants et de recueillir étonnements, inquiétudes et questions. C'est également l'occasion de leur donner des conseils et des informations pratiques. Les personnels impliqués, tout comme les étudiants, ont plébiscité ce dispositif. Des observateurs enseignants ont souligné l'intérêt de la constitution d'équipes pour réaliser le quizz, facilitant l'intégration des étudiants, et de la mise en action, vécue comme un challenge à relever. Une adaptation est en cours pour appliquer la formule en BU Droit-Lettres à la rentrée de septembre 2019.

### Des boîtiers de vote pour développer l'interaction et rendre dynamiques les formations

La direction des services aux publics auquel est rattaché le service de la formation des usagers a déposé à l'automne 2017 un dossier de rénovation de l'UE de méthodologie du DU « Tremplin + » destiné aux étudiants de L1 en réorientation, dans le cadre de l'appel à projet Idex « Formations ». **L'obtention de crédits Idex début 2018 a notamment permis de financer l'achat de 50 boîtiers de vote interactifs**.

Un test, lors des sessions 2018 du DU, a montré l'intérêt des boîtiers en matière de pédagogie. **Cet outil d'interaction permet de maintenir l'attention, de favoriser les retours avec les étudiants timides ou peu sûrs d'eux, d'évaluer les acquis, de favoriser les synthèses collectives tout en s'affranchissant du WIFI ou de l'équipement personnel des étudiants**. L'introduction des boîtiers s'est aussi accompagnée d'une refonte des six séances du module de méthodologie de Tremplin +, avec une pédagogie reposant sur le travail d'équipe (distribution de rôles différents tel que planificateur, scripteur...) et l'usage de la plateforme pédagogique Moodle.

Les boîtiers de vote ont été utilisés dans d'autres dispositifs, notamment lors de cours en amphithéâtre (master histoire, Polytech) et durant la Summer school « Intégrité et partage de la science : les données de la recherche », destinée aux doctorants, en décembre 2018. L'objectif est de favoriser une large appropriation de cet outil par les bibliothécaires formateurs du SID afin de généraliser leur usage dans les formations.

### 3.4. Des collections d'excellence et des services pour accompagner la recherche

Depuis avril 2017, l'UGA est membre du groupement d'intérêt scientifique CollEx -Persée sous le statut d'établissement délégataire, dans les axes «Physique, astrophysique, astronomie» en partenariat avec l'Observatoire de Paris, et «Etudes italiennes et humanités numériques». L'obtention de ces deux CollEx signe l'objectif du GIS de mettre en place, pour la communauté nationale, des services aux chercheurs pertinents et de les accompagner dans leurs projets.

Au sein du GIS CollEx- Persée, le SID participe aux programmes nationaux et au développement d'une offre de service en lien avec les besoins et les attentes identifiés de la communauté scientifique. Il a piloté avec la direction de Persée le groupe de travail « Numérisation » et participe aux groupes « Services » et « Acquisitions ». Le groupe de travail numérisation a élaboré un **plan pour une politique**

**nationale de numérisation** qui sera soumise à validation en 2019

Le CollEx Italien et Humanités numériques a poursuivi ses activités de coopération avec les universités italiennes du Consortium CoBNIF : une convention de partenariat avec l'université d'Udine est en cours de signature.

Le CollEx Italien abrite depuis 2017 les archives de Mario Fusco, grand italianiste, comparatiste et traducteur français de la seconde moitié du XXe siècle, véritable médiateur culturel entre la France et l'Italie. Pour en préparer l'exploitation scientifique, le SID a accueilli une jeune chercheuse de l'université de Padoue, ce qui a permis de jeter les bases de plusieurs projets de valorisation qui aboutiront en 2019 (expositions, conférences, articles). En 2018, la bibliothèque universitaire Droit Lettres a reçu les archives et la bibliothèque de Giovanni Clerico, traducteur de Boccace et italianiste renommé.

La mission CollEx, grâce au recrutement d'une ingénieure d'étude et au travail d'une doctorante, assure l'évolution de la bibliothèque numérique Fonte Gaia en utilisant une démarche centrée utilisateur (par le biais d'entretiens, d'ateliers, etc. : cf : <https://fontegaia.hypotheses.org/2634>)

Dans le cadre du CollEx de Physique, après la numérisation des séminaires d'été de l'Ecole des Houches, la BU a reçu en don une partie des archives de Cécile DeWitt, fondatrice de l'École des Houches et physicienne de renommée internationale.



Cécile DeWitt, fondatrice de l'École des Houches

Le travail de rationalisation et de valorisation des périodiques s'est poursuivi en 2018 pour les collections de physique avec le Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLes) et 6 partenaires ; leur signalement est désormais exhaustif et les premiers échanges entre bibliothèques ont eu lieu, permettant à la BU Joseph Fourier de compléter certains titres.

Enfin, la deuxième vague des appels à projets du GIS- CollEx -Persée a récompensé **trois projets** dans lesquels les BU sont impliquées :

- **DOPABAT** : piloté par l'UGA et par l'Observatoire de Paris, ce projet expérimental a pour finalité de mesurer d'une part la place des thèses dans la production scientifique (leur audience et leur citation), et d'autre part les coopérations et l'interdisciplinarité. Ce type d'analyse n'existe quasiment pas à ce jour ou sur des domaines très limités.
- **DATAACC** : Porté par le SCD de Lyon 1 et copiloté par le SID, le Dispositif DATAACC propose un modèle déclinable pour une approche disciplinaire du développement d'outils et de services de gestion des données de recherche. Il est destiné aux chercheurs, et en particulier aux jeunes chercheurs et doctorants. Son objectif est de proposer à la fois des outils utilisables au quotidien (boîte à outils) et un programme de montée en compétences sur la question de la gestion des données de la recherche. Le présent projet développe le dispositif, à titre de prototype, pour les disciplines de la physique et de la chimie.
- **Digital Alfieri** : Le projet Digital Alfieri, porté par Paris 3 Sorbonne - Nouvelle a pour objectif l'édition numérique des archives de l'écrivain italien Vittorio Alfieri (1749-1803) afin de réunir virtuellement des documents éclatés entre France et Italie à travers un site web conçu comme un collecteur de matériaux, rassemblant des documents déjà numérisés et d'autres qui seront numérisés pour la première fois.

### 3.5. Mise en place des instances SGBM et obtention d'un projet Idex

L'année 2018 a été marquée par des avancées significatives du projet de ré-informatisation du SID et des bibliothèques des réseaux Rugbis et Odyssée, dans le cadre du projet national de Système de Gestion de Bibliothèque mutualisé (SGBm) porté par l'Agence Nationale de l'Enseignement Supérieur (ABES). Ce projet national, concrétisé par un accord cadre, permet aux établissements de l'enseignement supérieur de se doter d'un système de gestion de bibliothèques nouvelle génération (back office), ainsi que d'un outil de découverte pour les publics (front office) moderne et efficace.

Des réunions de lancement ont été organisées en janvier 2018, auprès de l'ensemble du personnel du SID. Une équipe projet a été constituée en interne, structurée autour d'une cheffe de projet stratégique et d'une cheffe de projet opérationnelle. Plusieurs groupes de travail se sont réunis au printemps 2018, autour de deux axes principaux : la préparation des données (3 groupes de travail réunissant plus de trente de personnes du SID et des bibliothèques associées), ainsi que la définition des besoins et les fonctionnalités attendues (10 groupes de travail réunissant 45 personnes du SID, de la DGD SI et des bibliothèques associées).

Par ailleurs, le portage politique du projet a été structuré, avec la mise en place d'un **comité de pilotage**, réunissant la direction, les cheffes de projets, ainsi que les responsables opérationnelles de la ré-informatisation de Valence et de la mission d'aide à la décision. Cette instance s'est réunie à un rythme bi-mensuel tout au long de l'année, assurant ainsi un suivi optimal du projet. Un portage politique au plus haut niveau a également été instauré sous la forme d'un **comité stratégique**. Cette instance, qui regroupe plusieurs vices-présidents et chargée de mission (VP numérique ComUE, UGA et INP, VP en charge du développement des recherches en SHS pour l'UGA, chargée de mission politique documentaire UGA), mais aussi la direction générale des services de l'UGA, les directeurs généraux délégués des systèmes d'information (UGA, Simsu, INP), ainsi que les directeurs généraux délégués finances-achat et documentation de l'UGA, et plusieurs membres invités, s'est réunie pour la première fois à l'automne 2018 afin de valider les orientations du projet grenoblois. Elle se réunira à nouveau au printemps 2019.

Enfin, l'année 2018 a également permis d'affiner le montage financier. Des crédits Idex ont pu être obtenus grâce au projet « Mes BU innovent », obtenus dans le cadre des appels à projets « Création de services innovants dans le champ de la vie étudiante ». Ces crédits apporteront un soutien financier important, mais également un renfort en personnel pour l'année 2019.

2018 a donc permis de poser le cadre opérationnel et décisionnel nécessaire au bon déroulé du projet. 2019 sera l'année du grand changement, avec la publication du marché subséquent en janvier pour une attribution en juillet et un démarrage concret de la ré-informatisation à partir de septembre.





### 3.8. Achèvement du processus d'organisation interne



Le dernier rapport d'activité (2017) faisait état du processus de remaniement de l'organigramme du SID en directions transversales. Cet organigramme est entré en vigueur au printemps 2018, il a donc un peu moins d'une année de fonctionnement au moment de la rédaction du présent rapport. C'est à la fois peu et suffisant pour tirer quelques premières conclusions. La première d'entre elles est que cet organigramme a réellement permis d'expérimenter la dimension résolument transversale de notre organisation. Les 10 bibliothèques du SID évoluent de manière cohérente et concertée sur les différents axes qui structurent une politique documentaire : les ressources documentaires, les services aux publics, la relation avec les chercheurs, l'informatique documentaire, etc. Cette

politique trouve par ailleurs des interlocuteurs clairement identifiés à l'université, dans les autres DGD et dans les vice-présidences, sur l'ensemble de ces différents axes, ce qui permet une vraie efficacité dans la prise de décision, l'action et la détermination des moyens à mettre en œuvre. Peu d'ajustements ont été opérés, à l'exception de la fusion des deux missions Collex, désormais réunies sous la même bannière avec un seul responsable en la personne d'une collègue conservatrice des bibliothèques recrutée à l'été 2018.

Un travail complémentaire a été engagé envers les deux équipes de direction du SID, Codir et Codirel, pour réformer les modes et rythmes de travail. Les réunions mensuelles du Codirel ont été supprimées et remplacées par des réunions trimestrielles dédiées à des thématiques précises. Dans le même temps des moments d'échange ont été institués entre le binôme de direction générale et chacun des cadres du SID, afin de restaurer un dialogue direct, en tête à tête, que la taille prise par le SID issu de la fusion ne permettait plus. Des temps d'échange par direction transversale, avec les cadres concernés et le binôme de direction générale, ont également été mis en place et permettent d'approfondir les projets et problématiques particuliers des directions. Ces deux mesures ont reçu un très bon accueil de la part des équipes, qui souhaitent continuer en ce sens.

Évoquons également la mise en place systématique de réunions par bibliothèques (BUJF, BUDL, BUMP, BUPE), qui se tiennent juste avant ou après les assemblées générales des personnels (3 par an en moyenne), et qui sont l'occasion d'évoquer les problématiques spécifiques à un bâtiment et à un ensemble donné de disciplines.

Enfin, parce que l'animation classique des équipes a ses vertus mais aussi ses limites, nous souhaitons développer plus encore l'implication des collègues dans la dynamique d'ensemble du SID, par le truchement d'outils et de méthodes, désormais éprouvés dans les organisations, de brainstorming et d'intelligence collective. Les réunions de direction recourent à présent de plus en plus systématiquement à ces techniques qui ont vocation à être pratiquées dans l'ensemble des équipes du SID et au niveau le plus fin de notre organisation. Pour cela le recours à des formations mises en place par l'UGA s'est avéré particulièrement précieux et nous souhaitons le développer largement dans les années qui viennent.

### 3.9. Schéma directeur de la documentation : où en est-on ?

En 2016, suite à la fusion des 3 universités grenobloises, se constituait le premier projet stratégique de la toute nouvelle université Grenoble Alpes. Voté et approuvé par le conseil académique et le conseil d'administration, il définissait pour le mandat 2016-2020 les cinq axes prioritaires de structuration de l'UGA. Rappelons ces cinq axes :

- Renforcer les sciences humaines et sociales, développer l'interdisciplinarité
- Construire une université attractive à l'international et sur son territoire
- Innover en matière de pédagogie et d'insertion professionnelle
- Dynamiser la vie universitaire au sein des différents campus et sites
- Finaliser le processus de fusion, moderniser/simplifier le fonctionnement de l'administration

Cette construction s'est appuyée sur tous les acteurs de l'université : enseignants-chercheurs mais aussi personnels administratifs et techniques. En effet, à partir du projet stratégique de l'équipe politique s'est construit le projet d'administration de l'UGA. Chacune des 9 directions générales déléguées a ainsi décliné les cinq axes évoqués ci-dessus en chantiers et actions à engager.

Il est important d'insister sur **l'imbrication de l'administratif et du politique dans cette démarche**. Elle en fonde la force et la cohérence. Pour le SID, qui est aussi une DGD-mission, cette imbrication est plus qu'importante, elle est constitutive de son fonctionnement. Une politique documentaire n'a de sens qu'articulée sur les orientations politiques de l'université. Et elle n'oublie pas qu'elle est aussi soumise aux règles de l'administration (budget, ressources humaines, etc.).

La DGD documentation s'est donc engagée dans ce projet en déclinant des chantiers et actions prioritaires sur la période 2016-2020. Il en a résulté une feuille de route ambitieuse : pas moins de 56 chantiers qui ont structuré et orienté l'action des directions, et continuent de le faire jusqu'en 2020, horizon de la prochaine mandature universitaire.

L'action de la DGD documentation a été efficace : **en juillet 2018, moment d'un premier bilan intermédiaire, 50 % des chantiers étaient réalisés.**

Il serait fastidieux d'en faire ici l'inventaire, même si cet exercice s'est révélé très important, en interne bien sûr, car il s'est agi de vérifier que le « cap était tenu », et avec l'université pour qui ce schéma directeur de la documentation est la feuille de route « officielle » de la DGD documentation. On trouvera donc ici quelques actions majeures réalisées dans chacun des cinq axes. Rendez-vous dans le rapport d'activité 2019 pour un bilan plus complet !



Axes du projet stratégique	Réalisations
Renforcer les sciences humaines et sociales, développer l'interdisciplinarité	Obtention d'un Collex dans le domaine de l'italien et des humanités numériques ; Lancement du projet SGBM destiné à accroître la mise en valeur des ressources documentaires du SID
Construire une université attractive à l'international et sur son territoire	Obtention de deux Collex à rayonnement national et européen, en italien et physique et astro-physique ; Consolidation du soutien au dépôt dans HAL et présence active auprès des chercheurs dans le domaine de la science ouverte (ateliers, journées d'étude, présence dans le programme national de numérisation, présence du SID dans 2 collèges du Comité science ouverte) ; Numérisation de collections patrimoniales (école des Houches, don Fusco) ; Labellisation de collection (coll. Jules Ferry à l'ESPE de Valence) ; Renforcement de l'action culturelle dans l'ensemble des disciplines
Innover en matière de pédagogie et d'insertion professionnelle	Politique volontariste de formation des étudiants aux compétences informationnelles et numériques ; Achat de tablettes ; visites d'initiation des BU avec tablettes ; achat de boîtiers de vote pour appliquer les principes de pédagogie inversée
Dynamiser la vie universitaire au sein des différents campus et sites	Mise en route d'un projet de learning centre à Valence, reprise des fonds des bibliothèques de composantes valentinoises ; Harmonisation des dispositifs d'accueil des publics, élargissement des capacités d'accueil le soir et le samedi, développement de l'attractivité des bibliothèques (espaces de relaxation et de détente, achat de mobiliers conviviaux) ; Développement de l'expérience utilisateur pour faire évoluer les services (enquêtes, tests avec les utilisateurs pour le site web, le catalogue)
Finaliser le processus de fusion, moderniser/simplifier le fonctionnement de l'administration	Evolution majeure de l'organigramme du SID ; Développement d'outils de communication interne (intranet, newsletter, espace partagé) et de temps d'échange (assemblée des personnels, ateliers, réunions par bibliothèque) ; Rénovation de l'approche managériale (intégration des techniques d'intelligence collective, temps d'échange individuels, par direction) Mise en place d'un site web unique et d'une interface unique de consultation des catalogues ; Intégration de la bibliothèque de l'IUGA et reprise de ses fonds

#### 4.1. Vers une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

### Objectif primordial : gérer l'évolution des compétences

Il peut paraître surprenant en effet de poser encore comme une perspective, et non comme une réalité quotidienne, ce qui relève d'une évidence en termes de gestion des ressources humaines.

Bien évidemment, le SID, et avant lui les SICD1 et SID2, ont toujours eu le souci de faire évoluer les équipes en fonction des besoins des publics et des transformations universitaires. Malgré tout quelques éléments de contexte supplémentaires sont venus complexifier la notion de gestion prévisionnelle. Autonomie des universités, taille acquise par le SID issu de la fusion ont imposé une nouvelle approche de cette gestion. Enfin, la rapidité d'évolution des publics est telle qu'il est devenu difficile de se projeter au-delà des cinq années à venir. Par conséquent, s'il veut satisfaire les attentes de ses publics, notre service documentaire doit s'adapter et **évoluer de manière pratiquement continue**.

Dans un service de 150 personnes, les mouvements sont permanents, avec chaque année des départs à la retraite, des mutations, des demandes de détachement, des mises en disponibilité. Jusqu'à l'autonomie des universités, dans les SCD, un départ à la retraite était remplacé, de manière naturelle, par un poste de niveau équivalent, avec un profil et des fonctions sensiblement identiques. Le souci qui prévalait était celui de la continuité. Cette logique est aujourd'hui mise à mal par la conjonction de plusieurs éléments : ceux que l'on vient d'évoquer, auxquels s'ajoutent des restrictions budgétaires, la nécessité d'incorporer dans l'équipe des compétences nouvelles peu présentes dans les filières de bibliothèque, la reconfiguration du périmètre des services. Par exemple, l'effort qui a été massivement déployé sur le traitement documentaire de l'imprimé jusqu'au milieu des années 2000 n'a plus lieu d'être aujourd'hui et les moyens doivent être

déplacés et réinvestis dans d'autres domaines. On peut en citer deux, particulièrement cruciaux : l'accompagnement des chercheurs dans le processus de publication, le soutien à la politique de science ouverte découlant du plan ministériel mis en place en 2017.

Répondre à toutes ces évolutions, c'est les anticiper. Les anticiper c'est définir un projet de service, identifier les compétences nécessaires puis procéder aux ajustements qui s'imposent. Ceux-ci peuvent être de plusieurs natures : transformations de poste, recrutement de compétences externes, acquisition de nouvelles compétences par l'équipe en place, transfert interne de moyens humains d'un domaine vers un autre, etc. Fortes de cette vision claire sur les évolutions nécessaires, la direction du SID et avec elle celle de l'université, seront en mesure de gérer un départ en mutation ou à la retraite, autrement qu'avec une logique budgétaire ou un réflexe de répétition du dispositif.

Le SID est engagé depuis l'automne 2018 dans la définition de son projet de service à 5 ans. Il dispose pour cela d'un matériau important issu de toute la réflexion suscitée par les changements d'organigramme, réflexion qui a associé toutes les catégories de personnel. À partir de ce matériau et au travers de plusieurs séances consacrées à ce sujet, l'équipe de direction a eu la charge de formaliser ce projet de service. C'est une étape importante, en cours d'achèvement, qui débouchera en 2019 sur une cartographie des compétences nécessaires au service pour relever les défis qui s'annoncent. Ce travail est mené en lien étroit avec la DGDRH de l'université, qui met à notre disposition les outils et méthodes nécessaires à tout ce processus. Il va se poursuivre tout au long de l'année 2019.

## 4.2. Une intégration dans le SID à plusieurs facettes : la bibliothèque de l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine (BIUGA)<sup>1</sup>

La BIUGA a été intégrée formellement au SID après validation en conseil d'UFR, en conseil documentaire et pour finir en conseil d'administration de l'UGA le 16 février 2018.

Cette intégration a accompagné la fusion des anciennes UFR « Institut d'urbanisme de Grenoble » (ex-IUG) et « Institut de géographie alpine » (ex-IGA), effective au 1er septembre 2017. Elle lie le SID et l'UFR à plusieurs niveaux... En premier lieu au travers du règlement de fonctionnement interne concernant l'intégration de la bibliothèque de l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine qui lie les partenaires de manière formelle (clauses discutées et consenties par chacun des partenaires). Sont formalisées les obligations en termes d'amplitude d'ouverture de la bibliothèque, de socle de services à offrir au quotidien à la communauté, les partages en termes d'investissement(s) et de moyens, qu'ils soient financiers et en ressources humaines. Ces investissements sont déterminés par des seuils, évalués par les partenaires, en dessous desquels la bibliothèque ne pourrait plus rendre ou assumer ses missions. La bibliothèque, dans son cadre et ses missions, se définit donc grâce à ce règlement d'intégration et de fonctionnement interne. Par ailleurs des outils permettent son évolution en termes de services, d'offre de collections mais aussi de bilan et orientation du service documentaire.

### Fonds documentaire

- 58 000 cartes
- 37 000 vol. d'ouvrages dont 18 000 en libre accès
- 728 titres de périodiques dont 43 abonnements en cours
- 5 000 photographies aériennes et 300 images satellites,
- Des mémoires, des thèses

### La commission paritaire bibliothèque

Pour mettre en place une instance de bilan-orientation qui lie formellement les partenaires autour de l'action du service documentaire dans son exercice au sein de la composante, en termes de services, d'offre de collections, et d'évolution des espaces, une commission paritaire bibliothèque a été mise en place. Clairement définie dans le règlement de fonctionnement interne, elle a une vocation consultative dans la mesure où les grandes décisions structurelles sont défendues dans les instances adhoc (conseil d'UFR, conseil documentaire,... CA de l'UGA...). Elle réunit au moins une fois par an le directeur.rice de l'UFR, le directeur.rice administratif.ve, l'enseignant.e-chercheur.se référent de la bibliothèque, le directeur.rice des territoires et des bibliothèques de composantes du SID, le responsable de la bibliothèque et un.e étudiant.e de l'UFR. Cette commission se réunit aujourd'hui en moyenne trois fois par an, y ont été abordés principalement les grands chantiers post-fusion et leurs priorités.

### Thématiques

Géographie humaine	Patrimoine
Sociologie, Urbanisme	Géographie physique
Aménagement du territoire	Géologie
Politiques publiques	Hydrologie
Transports	Climatologie
Agriculture	Gestion des risques
Paysage	Géopolitique
Architecture	

## 4.3 Documentation numérique : un tournant dans les relations avec les éditeurs

Bien qu'affrontant des difficultés budgétaires, communes à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et de recherche français, le SID est parvenu à renouveler en 2018 la plupart des ressources électroniques auxquelles il souscrit depuis plusieurs années. Cet effort assure ainsi à l'ensemble de la communauté scientifique un accès à des collections numériques pluridisciplinaires et stables.

Le contexte de l'édition électronique est pourtant loin de connaître cette stabilité : le monopole qu'exerce une poignée de grands éditeurs scientifiques se renforce continuellement et leurs objectifs financiers s'orientent de plus en plus vers des gains basés sur les APC (Article processing charges, frais de publication des articles, bien souvent réglés par les laboratoires). De leur côté, les scientifiques, régulièrement sensibilisés par le SID sur cette problématique et conscients de la nécessité de mettre les fruits de leurs recherches à la disposition d'un public toujours plus large, sont résolus à contester ces modèles économiques et s'engagent, de plus en plus nombreux, sur les voies de l'open access. Le SID a porté un certain nombre d'initiatives locales et nationales pour la promotion de l'open access et la libre circulation de l'information scientifique et, dans le même temps, continue activement à négocier avec les éditeurs commerciaux, principalement dans le cadre du consortium Couperin. Ce dernier a obtenu des résultats de négociations fort encourageants : pour la première fois depuis son existence, il a réussi à conclure des accords avec des éditeurs impliquant des baisses de tarifs et parvient à juguler la hausse des prix des ressources au niveau de l'inflation courante (1 à 2% en moyenne), alors que cette augmentation dépassait facilement les 3 à 4% il y a encore quelques années seulement. On doit mettre également à l'actif de Couperin une spécificité française, qu'aucun autre pays européen n'a su obtenir des éditeurs : la propriété des données souscrites. Celle-ci s'est concrétisée par l'ouverture, courant 2018, de la plateforme ISTEEX où tout chercheur peut consulter et récupérer les articles et ebooks qui ont été acquis dans le cadre des licences nationales. Réseaux sociaux académiques et darkweb, dont, on le sait, étudiants et scientifiques de tout niveau et de toute discipline font usage, changent également la donne. S'est mis en place un véritable « marché parallèle » de la documentation numérique, dont un des effets a été de modifier la nature des rapports entre auteurs, éditeurs et lecteurs.

Assurément, l'année 2018 constitue un tournant dans les relations avec les éditeurs, même si on a déjà pu déceler les prémices de ces évolutions au cours des années précédentes. On en trouvera une preuve encore plus éclatante dans la tournure prise par les négociations avec quelques importants éditeurs scientifiques. On n'en retiendra qu'une seule ici, à travers l'exemple, significatif et chargé de sens, de Springer : les établissements français, de façon très unanime, sont parvenus à faire plier un éditeur, à obtenir de lui une baisse assez consistante de ses tarifs et proposer une offre à la hauteur des capacités financières des établissements, tout en prenant en compte la dimension de l'open access. On doit ici souligner que l'opération s'est soldée positivement grâce aux efforts déployés par les négociateurs de Couperin et à la démarche générale des chercheurs qui refusent désormais des conditions tarifaires exorbitantes.

La négociation avec l'éditeur scientifique majeur que constitue Elsevier entamée dès 2018, dernière année du contrat en vigueur avec lui, nous permettra de confirmer cette tendance ou de voir émerger de nouveaux modèles économiques.



<sup>1</sup> Une première fois n'est pas coutume, le présent rapport d'activité est publié trop tôt dans l'année pour comporter une analyse quantitative ou d'évolution du réseau des bibliothèques de composantes UGA-Grenoble INP. En effet l'édition 2018 de l'enquête annuelle statistique générale des bibliothèques universitaires - la célèbre, crainte, fastidieuse et indispensable ESGBU - en est au moment de l'écriture de ces lignes à l'étape du recueil des données

#### 4.4. Tiers-lieux

La direction des services aux publics du SID est partie prenante du projet « tiers-lieux » piloté par la direction générale déléguée à la formation et vie universitaire (DGD FVU) de l'université, dans le cadre du Schéma régional enseignement supérieur recherche innovation (SRESRI) 2017/2021.

En proposant un espace neutre et convivial, propice aux échanges et se distinguant de la maison et des lieux d'apprentissages, les bibliothèques incarnent en effet particulièrement bien le concept de tiers-lieux.

Décliné en plusieurs phases, le projet vise à **aménager de nouveaux lieux de vie et d'étude informels**, au sein de l'université et plus particulièrement dans les BU, qui soient adaptés aux rythmes de vie des étudiants ainsi qu'aux nouvelles méthodes pédagogiques. En cherchant à favoriser la convivialité et la détente, le travail collaboratif et individuel, ces espaces permettront d'améliorer le sentiment de bien-être et la réussite des étudiants.

Concrètement, en **2018**, le projet s'est traduit par l'acquisition sur ces crédits régionaux des mobiliers suivants pour la BU Joseph-Fourier et la BU Droit et Lettres :

- des vélos générateurs d'électricité : ils permettent de recharger la batterie de son téléphone, de son ordinateur ou de sa tablette, à la force des mollets et de conjuguer convivialité, écologie et santé.
- des **transats**
- des **fauteuils confortables et originaux Moai et Ball Chairs**

Dès leur installation, ces mobiliers ont connu un vif succès : les étudiants se sont approprié les chaises longues et fauteuils, n'hésitant pas à se déchausser, comme « à la maison », pour en profiter plus amplement. L'observation de leurs usages a notamment permis à la BU Joseph-Fourier d'ajuster et d'améliorer leur emplacement, en concertation avec l'ensemble des agents de cette bibliothèque.

En **2019**, le projet aura pour objectif de **réaménager complètement la salle de lecture Methodoc de la BU Droit et Lettres**, qui est organisée actuellement de manière classique, avec des espaces de travail, des ordinateurs et des collections diverses (presse, méthodologie du travail universitaire, concours et orientation professionnelle mais aussi métiers du livre et de l'édition) et dont les fonctions et l'identité sont mal connues des publics.

Un prestataire extérieur est en cours de recrutement début 2019 afin de proposer plusieurs scénarios d'aménagement de Methodoc, détaillant les usages possibles, le choix du matériel et les travaux associés. Les publics seront associés à cette démarche et partie prenante de l'élaboration du projet.



## 4.5. Reconfiguration de la documentation valentinoise : saison 2

La saison 1 (cf. rapport d'activité 2017) a présenté le panorama de la documentation de ce territoire délocalisé de l'UGA et de son renouveau attendu en 2020.

La saison 2 opérera un focus sur l'avancement du projet d'aménagement du futur Learning Centre puis sur le chantier de réinformatisation des collections de la Bibliothèque universitaire.

Le projet d'aménagement du futur Learning Centre a franchi un cap important avec l'élaboration de l'avant-projet détaillé par l'architecte en relation avec la Direction Générale Déléguée à l'Aménagement, au Patrimoine et à la Logistique et la Direction Générale Déléguée à la Documentation. Les travaux doivent débuter en 2019 pour s'achever l'année suivante.

Le chantier de réinformatisation des collections de la Bibliothèque universitaire a débuté au 4e trimestre 2017 avec le début du signalement de ces collections dans le Sudoc et le catalogue du SID dès fin novembre avec les 50 premières notices. Au 16 décembre 2018, 21 400 notices d'exemplaires étaient créées, soit 82% de la volumétrie estimative des collections ! Le résultat de ces opérations traduit l'engagement de l'équipe, accompagnée de plusieurs stagiaires, à achever ce chantier avant le début d'une autre opération importante : la reprise des collections des cinq bibliothèques de composantes dont la volumétrie avoisine celle de la BU.

Concomitamment, le dialogue avec les directions des composantes et sous la diligence de la vice-présidence Valence s'est engagé en vue d'un nouveau modèle d'organisation de la documentation pour ce territoire.



## 5.1. Financement de la documentation



Les questions concernant le financement de la documentation impactent fortement le fonctionnement du SID depuis des années. Les collections de niveau recherche, très majoritairement sous forme numérique, voient leur coût augmenter à une vitesse bien supérieure à l'inflation. Les budgets d'acquisition restant stables, la première réponse permettant de maintenir les abonnements à ces ressources électroniques a consisté en une diminution des achats d'imprimés. Si, pendant une première période, cette réduction de l'offre n'a pas eu d'impact majeur sur notre public, nous avons constaté au cours de l'année 2018 que nous avons atteint un seuil en deçà duquel nous n'allions plus être en mesure

de répondre aux besoins des étudiants. Pour éviter de pénaliser plus encore ce public, nous avons fait le choix de préserver un montant minimal de dépenses sur l'imprimé et de restreindre le périmètre de la documentation numérique.

Parallèlement, le basculement du système basé sur les abonnements vers celui des archives ouvertes est devenu un sujet majeur de débat au niveau national. Les universités sont désormais invitées à prendre position et, idéalement, à renoncer à des abonnements coûteux pour financer les nouveaux dispositifs de promotion de la science ouverte.

La répartition des contributions pour le financement de la documentation à l'Université est un autre sujet de préoccupation. Dans l'ancien périmètre Sciences et Techniques, le système « G@el » permettait aux seuls laboratoires adhérents d'accéder à l'ensemble des ressources en ligne. Alors que dans l'ensemble Lettres - Sciences humaines, les accès étaient uniformisés. La fusion des universités n'a pas permis d'harmoniser les systèmes et, de ce fait, des situations anormales subsistent.

Face à ces situations et évolutions, des arbitrages politiques sont devenus nécessaires. Une commission sur le financement de la documentation avait déjà travaillé sur ces questions en 2016/17. Cette instance avait décidé d'arrêter les abonnements aux ressources électroniques les moins utilisées. Mais elle n'avait pu aboutir à un consensus concernant un nouveau modèle de répartition.

Sur ce même modèle, une commission, pérenne cette fois, doit être mise en place en 2019 pour prendre des décisions actualisées. Cette instance aura pour objectif de valider une politique d'acquisition documentaire en définissant un équilibre entre ressources numériques et imprimées. Elle s'appuiera sur une enquête prévue auprès de la communauté au 1er trimestre 2019. Elle produira des recommandations budgétaires pour l'année 2020. Parallèlement, elle fera des propositions de nouvelles modalités de financement, avec, comme perspective le remplacement du système G@el par un modèle plus global et équitable d'accès aux ressources numériques.

## 5.2 Collaboration SID-Faculté d'économie de Grenoble (FEG) : tentative de définition d'un modèle ?

**Un travail collaboratif de plein gré :** le travail engagé entre le SID et la bibliothèque des masters de la Faculté d'économie de Grenoble a pour objectif d'identifier les axes de collaboration pertinents entre les deux structures et de définir un modèle d'articulation et de fonctionnement partenarial ; cela pourrait éventuellement prendre la forme d'une réflexion sur le statut de la bibliothèque de composante entre l'association et l'intégration au Sid, pour le coup formalisée de manière différente que dans le cadre d'une stricte intégration comme celle à l'œuvre à l'IUGA. À l'heure actuelle, cela ne peut relever que de pistes et d'hypothèses, ce travail de définition dans la collaboration n'en étant qu'à ses prémices.



desservent les laboratoires présents au sein de l'UFR. Ces bibliothèques ont l'intention de se joindre au travail ici décrit dans un objectif de structuration de leur collaboration avec le SID au travers de la bibliothèque des Masters.

**Quelles directions explorer ?** Ce projet de définition se décline donc dans les directions suivantes : aspects RH, aspects politique documentaire, aspects politique des services.

Côté RH, l'objectif principal est de favoriser la mobilité professionnelle de la collègue responsable de la bibliothèque des Masters, dans un contexte d'évolution de la bibliothéconomie et de

renouvellement des services rendus aux communautés universitaires. La responsable de la bibliothèque des masters de FEG a donc pu rencontrer des collègues de son corps et de sa catégorie et a pu les interroger sur les perspectives de carrière au sein du SID.

**Politiques documentaires et de services :** les aspects de politique documentaire ont été abordés au travers de la complémentarité des collections, imprimées ou électroniques, et de la collaboration des acquéreurs.

Les aspects de politique de services ont été également finement explorés. Ce travail doit maintenant être complété par la participation des bibliothèques de recherche de FEG, avec un terme prévu en 2019. Les conclusions permettront de déterminer d'éventuelles évolutions de statut mais aussi de redéfinir les espaces et leur vocation, étude de la discipline, services pour la recherche, ou nouvelles technologies.

### Quelles caractéristiques ?

Les caractéristiques principales du positionnement de la bibliothèque des Masters de FEG par rapport au SID sont exactement opposées à celles du positionnement de l'IUGA, elles résultent bien entendu du statut de bibliothèque associée et de la proximité géographique avec la BU Droit-Lettres. La mission dans laquelle se sont engagées la direction des territoires et des bibliothèques de composantes (DTBC) et la bibliothèque des Masters de FEG (Ceres) - et qu'elles ont acceptée ! - consiste dans un premier temps à analyser finement l'activité des deux structures, pour déterminer, pour la communauté des économistes à partir du Master à l'UGA, en fonction des surfaces, des collections et des services, ce qui relève de l'action de la bibliothèque des Masters et ce qui revient à la BU Droit et Lettres.

La bibliothèque des Masters de FEG a la particularité d'être la tête de pont entre le SID et les bibliothèques de recherche qui

## SID SERVICE INTER-ETABLISSEMENT DE LA DOCUMENTATION



Mis à jour le 05/06/19

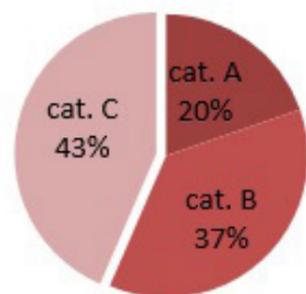


Cette année encore, le SID affiche une politique volontariste en matière de formation professionnelle. Le recours des agents du SID à la formation continue est monté en puissance, avec 3519 heures-stagiaires<sup>1</sup> contre 2490 en 2017, soit une augmentation de 29 %, avec un budget constant de 15.000 euros.

Nous devons cette augmentation significative à plusieurs actions de formation en lien avec la « Transition bibliographique » portée par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et la Bibliothèque nationale de France, dans le cadre du projet national de Système de Gestion de Bibliothèque mutualisé (SGBm), outil qui va être déployé dans les bibliothèques universitaires grenobloises dès la fin 2019. L'accompagnement au déploiement du SGBm s'est traduit par différents dispositifs de formation tels que : des présentations du projet et des actions de sensibilisation en interne, des stages sur les nouvelles règles de catalogage destinées aux personnels catalogueurs et signaleurs, des formations en management et accompagnement du changement pour les cadres, en intra. Ce sont les formations les plus suivies : 21% des actions de formation continue globalisées.

**33 heures de formation continue par agent**

L'année 2018 a également été marquée par des actions de formation en lien avec les innovations pédagogiques revendiquées par l'UGA dans ses enseignements. Les bibliothécaires-formateurs du SID se sont formés aux méthodes de pédagogie active (boîtiers de vote, formation des usagers par le jeu, etc.) et ont pu les expérimenter grâce à l'organisation d'ateliers d'analyse des pratiques professionnelles au second semestre. Des thèmes comme les archives ouvertes, les données de la recherche, la fouille de texte, ont été plébiscités, confirmant la volonté du



% par catégorie des agents formés

SID de rénover son offre de formation des usagers pour être au plus près des besoins, notamment des doctorants.

En dépit du faible nombre de postes proposés aux concours de la fonction publique d'Etat, les collègues et en particulier les agents de catégorie C continuent à préparer les concours et à acquérir un solide socle de connaissances bibliothéconomiques. En 2018, la part accordée aux préparations des concours a été importante : ce sont les formations les plus abondantes en jours de formation, 81 jours, soit 14% de la durée globale des formations. Elles sont assurées par des organismes extérieurs, tels que Médiat Rhône-Alpes, et portent leurs fruits : sur 7 collègues passant le concours de BIBAS, 5 ont été admissibles.

La formation des personnels du SID permet de relever les défis engendrés par les évolutions institutionnelles, technologiques, mais aussi par des publics aux usages de plus en plus spécifiques et variés. Accompagner la mise en place d'un site web unique et d'une interface unique de consultation des catalogues, consolider la relation avec le chercheur et les sciences ouvertes, développer l'expérience utilisateur pour faire évoluer les services constitueront des perspectives majeures pour l'année 2019.



106 personnels, sur les 5 sites, ont suivi une action de formation

### Bibliothèques relevant du périmètre STM

- Bibliothèque Anselme-Payen Pagora
- Bibliothèque du centre de ressources du Domaine Olivier de Serres (Ardèche)
- Bibliothèque mutualisée du laboratoire GIPSA Lab
- Espace de travail du DLST L'R
- Bibliothèque du Génie industriel
- Médiathèque GreEn-ER
- Bibliothèque Phelma
- Bibliothèque de l'Institut Fourier
- Bibliothèque de l'IREM
- Espace multimédia PhiTEM
- Centre de documentation Polytech
- Bibliothèque de l'IUT1 de Grenoble (3 sites)
- Bibliothèque des sciences et technologies de l'ESISAR (Valence)
- Bibliothèque des STAPS (Valence)

### Bibliothèques relevant du périmètre LLSHS

- Centre de documentation des laboratoires juridiques
- Centre de ressources de l'ARSH
- Bibliothèque des masters de la faculté d'économie
- Bibliothèque de dialectologie GIPSA Lab
- Centre de documentation du département Parole et Cognition GIPSA Lab
- Bibliothèque de l'IAE
- Learning Centre : Bibliothèque de l'IUT2 de Grenoble, site Doyen Gosse
- Centre de documentation de l'IUT2 de Grenoble, site Place de Verdun
- Centre de documentation de l'IUT2 de Grenoble, site de Vienne
- Bibliothèque des langues étrangères
- Bibliothèque d'UFR Langage, Lettres Et Spectacle (BULLES)
- Bibliothèque du laboratoire Gael - axe énergie
- Bibliothèque des arts, lettres et langues (Valence)
- Bibliothèque économie-droit (Valence)
- Bibliothèque de l'IUT de Valence-IAE

**29 bibliothèques**

### Accueil et services aux publics :

- Amplitude d'ouverture hebdomadaire : variable et pour certaines à la demande mais pour la plupart compris entre 10h (min.) et 62h30 (max)
- Superficie allouée aux publics : 7323 m<sup>2</sup>
- Nombre de places : 1879

### Moyens humains et financiers :

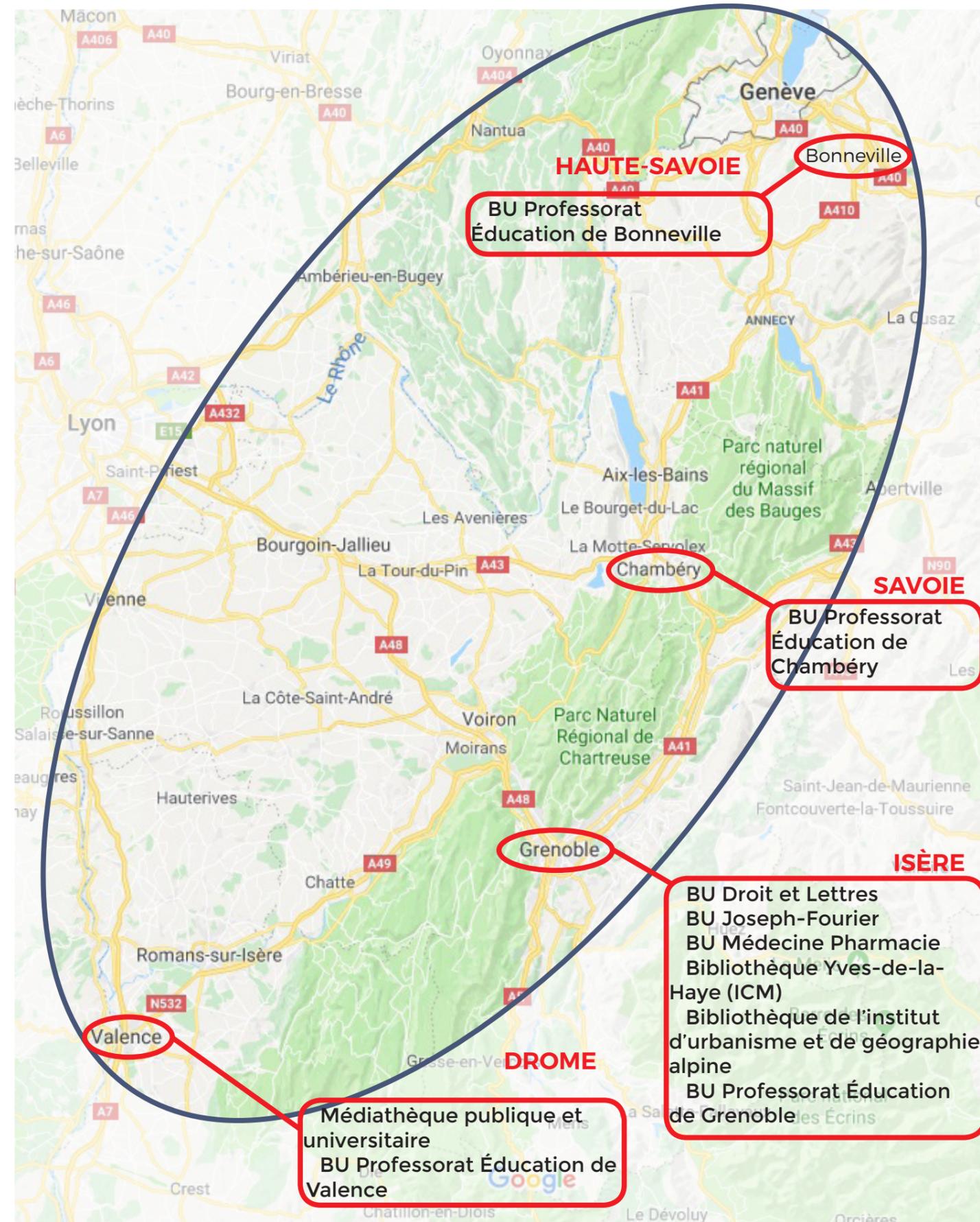
- 39,16 ETP (personnels titulaires et contractuels)
- Budget dédié aux acquisitions documentaires : 417 336,51 €
- Mètres linéaires de collections : 9778,38 ml
- Nombre de prêts à domicile : 50553

<sup>1</sup> Cumul du nombre d'heures de formation continue des agents

## Sigles et acronymes

ABES	Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur
BUDL	Bibliothèque universitaire Droit et Lettres
BUJF	Bibliothèque universitaire Joseph-Fourier
BUMP	Bibliothèque universitaire Médecine Pharmacie
BUPE	Bibliothèque universitaire professorat éducation
CODIR	Comité de direction
CODIREL	Comité de direction élargie
ColLEX	Collections d'excellence
COMUE	COMmunauté d'Universités et d'Établissements
COUPERIN	Consortium unifié des établissements universitaires et de recherche pour l'accès aux publications numériques
DGD	Direction Générale Déléguée
DGDRH	Direction générale déléguée ressources humaines
DLST	Département de la licence sciences et technologies
ESPE	École supérieure du professorat et de l'éducation
G@el	Grenoble accès en ligne
GPEC	Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences
HAL	Hyper Articles en Ligne
IDEX	Initiatives d'excellence
IUGA	Institut d'urbanisme et de géographie alpine
SGBm	Système de gestion de bibliothèque mutualisé
STAPS	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
UFR	Unité de formation et de recherche
UGA	Université Grenoble Alpes
VP	Vice président

## Les 10 bibliothèques du SID



---

Service interétablissement  
de Documentation  
1130 Avenue centrale -  
domaine universitaire  
BP85 - 38402 Saint-Martin-  
d'Hères cedex  
+33 (0)4 76 82 61 61

---

